



UNITED NATIONS

NATIONS UNIES

ICTR-97-23-1
17.10.1997
(88 bis - 57 bis)

88 bis
A

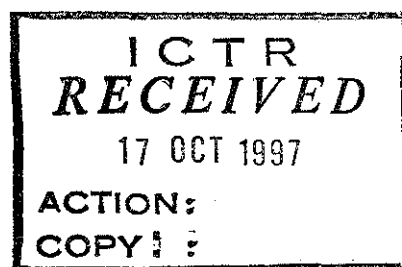
**International Criminal Tribunal for Rwanda
Tribunal pénal international pour le Rwanda**

Affaire no: ICTR-97-23-DP

LE PROCUREUR

contre

Jean KAMBANDA



ÉLÉMENTS JUSTIFICATIFS

2. L'ACCUSE

2.1 **Jean KAMBANDA** est né le 19 octobre 1955 dans la commune de Gishamvu, préfecture de Butare, République rwandaise. L'accusé a été premier ministre du Gouvernement de la République rwandaise du 8 avril 1994 jusqu'à son départ du pays le 17 juillet 1994 ou aux environs de cette date.

3. EXPOSE SUCCINT DES FAITS

3.1 Les violations du droit international humanitaire visées au présent acte d'accusation ont eu lieu au Rwanda entre le 1er janvier et le 31 décembre 1994.

3.2 Lors des événements visés au présent acte d'accusation, les Tutsi, les Hutu et les Twa étaient identifiés comme des groupes ethniques ou raciaux.

A. Voir "Décret-Loi no.01-81 du 16 janvier 1981 relatif au recensement, à la carte

d'identité, au domicile et à la résidence des Rwandais" et "Arrêté ministériel no. 01-03 du 19 janvier 1981 portant mesures d'exécution du décret-loi no.01-81 du 16 janvier 1981 relatif au recensement, à la carte d'identité, au domicile et à la résidence des Rwandais", J.O. no 2 bis du 20 janvier 1981.

Voir fiche individuelle de recensement, modèle no 1, mentionnant l'ethnie.

Voir carte d'identité, modèle no 3, mentionnant l'ethnie.

3.3 Lors des mêmes événements, il y a eu au Rwanda des attaques systématiques et généralisées contre une population civile pour des raisons politiques, raciales ou ethniques.

A. "(Les Massacres) qui se déroulent à l'heure actuelle sont sans précédent...(ils) ont pris en effet une ampleur inégalée dans l'espace et dans le temps. Les atrocités s'étendent sur l'ensemble du territoire national. Les exemples... ne manquent pas. On se bornera à en mentionner quelques-uns: à Butare, plusieurs milliers de personnes ont été massacrées ou mutilées; à Gisenyi, des milliers de Tutsi ont subi le même sort, certains auraient été enterrés vivants...; des atrocités ont été perpétrées à Kibuye...; à Gikondo, un quartier de Kigali...; à Kiziguro... on découvrait une fosse commune contenant plusieurs centaines de cadavres et quelques survivants criant au secours. A Cyangugu le nombre de personnes massacrées est à l'heure actuelle estimé à plus de 25,000.

Ces massacres se sont poursuivis sans discontinuer jusqu'à ce jour. Une véritable chasse à l'homme est entreprise de maison à maison, de famille à famille, de colline à colline, par les miliciens qui n'hésitent pas à s'attaquer à l'heure actuelle aux personnes dans les camps dits de déplacés.

Les massacres revêtent un caractère systématique. Des familles entières sont décimées, grand-parents, parents, enfants. Personne n'y échappe, même pas les nouveaux-nés... les victimes sont poursuivies jusque dans leur dernier retranchement pour y être exécutées. Il en va ainsi des paroisses et surtout des églises, qui autrefois servaient de refuges aux Tutsis... Il en va de même des caches... les bois et forêts, où les assaillants mettent le feu pour s'assurer qu'ils ne laisseront pas de survivants derrière eux. Il en va encore ainsi des frontières qui sont barrées pour empêcher aux Tutsis de se rendre dans les pays voisins..."
Rapport sur la situation des droits de l'homme au Rwanda, soumis par M. R. Degni-Ségui, Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme, en application du paragraphe 20 de la résolution E-CN4-S-3-1 de la Commission, en date du 25 mai 1994.

Document de l'ONU E-CD4-1995-7, en date du 28 juin 1994, page 6, 7 et 8.

3.4 Lors desdits événements, il y avait un conflit armé non international sur le territoire rwandais. Les victimes auxquelles se réfère le présent acte d'accusation étaient des personnes protégées en vertu des dispositions des Conventions de Genève du 12 août 1949 et du Protocole additionnel II de 1977.

- A. "La mort du Président Juvénal Habyarimana (du 6 avril 1994) sera l'étincelle qui mettra le feu aux poudres, déclenchant les massacres de civils. Le lendemain, les combats entre les forces gouvernementales et le FPR (Front Patriotique Rwandais) reprendront....
 (...)L'organisation des Nations Unies devrait; Exiger des parties au conflit que cessent immédiatement la guerre (...)

Document de l'ONU E-CD4-1995-7, en date du 28 juin 1994. Rapport sur la situation des droits de l'homme au Rwanda, soumis par M.R. Degni Ségui, Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme, en application du paragraphe 20 de la résolution E-CN4-S3-1 de la Commission pages 5, 17.

3.5 Jean Kambanda était premier ministre du Gouvernement intérimaire de la République rwandaise constitué le 8 avril 1994. Il a officiellement prêté serment le 9 avril 1994. Le Conseil des ministres, qui était dirigé par le premier ministre, Jean Kambanda, comptait 19 ministres appartenant à cinq partis politiques différents, à savoir, le Mouvement républicain national pour la démocratie et le développement (MRND), le Mouvement démocratique républicain (MDR), le Parti social- démocrate (PSD), le Parti libéral (PL) et le Parti démocrate-chrétien (PDC). Les ministres de ce gouvernement sont également tous entrés en fonction le 9 avril 1994.

- A. "Moi, Jean Kambanda, au nom du Dieu tout puissant, je jure à la nation de remplir loyalement mes fonctions, de garder fidélité au chef d'État et à la République et de promouvoir les intérêts Rwandais en respectant la constitution et d'autres lois.

.. Les temps sont durs pour notre pays. Un gouvernement va être mis en place qui fera face au problème de la guerre, ainsi que celui de l'insécurité qui prévaut dans le pays et celui de la famine qui dévaste plusieurs régions du pays, affectant principalement les déplacés de guerre. Les partis participant au gouvernement se sont basés sur ces trois points et les ont présentés comme étant les points principaux à suivre par ce gouvernement. Avec ces tâches délicates et ces moments difficiles, les ministres que nous voudrions voir nous aider dans ce gouvernement sont les suivants:

Monsieur Bicamumpaka Jérôme, Ministre des Affaires Étrangères

Monsieur Munyazesa Faustin, Ministre de l'intérieur et du Développement Communal

Madame Ntamabyaliro Agnès, Ministre de la Justice

Monsieur Bizimana Augustin, Ministre de la Défense

Docteur Nsabumukunzi Straton, Ministre de l'Agriculture et de l'Élevage

Docteur Rwamabuka André, Ministre de l'Enseignement Primaire et Secondaire

Docteur Mbangura Daniel, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la

Recherche Scientifique

Monsieur Ndingabahizi Emmanuel, Ministre des Finances

Monsieur Mugiraneza Prosper, Ministre de la Fonction Publique

Monsieur Niyitegeka Eliezer, Ministre de l'Information

Monsieur Mugenzi Justin, Ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat

Docteur Ngirabatware Augustin, Ministre du Plan

Docteur Bizimungu Casimir, Ministre de la Santé

Monsieur Ntagerura André, Ministre du Transport et Communications

Monsieur Habineza Jean de Dieu, Ministre des Affaires Sociales et du Travail

Monsieur Nsengiyumva Rafiki Hyacinthe, Ministre des Travaux Publics et de l'Énergie

Monsieur Ruhumukiza Caspard, Ministre de l'Environnement et du Tourisme

Madame Nyiramasuhuko Pauline, Ministre de la Famille et de la Promotion Féminine

Monsieur Nzabonimana Callizte, Ministre de la Jeunesse

Voilà Monsieur le Président, mes collaborateurs que je souhaite m'aider à réaliser les trois objectifs à nous assignés par les partis qui ont formé ce gouvernement".

Discours de Jean Kambanda, 9 avril 1994 Radio diffusé

- B. "After his nomination in accordance with the Constitution, the President of the Republic also asked the party from which the Prime Minister came to give him another candidate. That party is MDR. So, MDR nominated me, Kambanda as a candidate. The President of the Republic and the political parties also agreed upon that. Then, the President of the Republic asked me to set up a government immediately. In agreement with the political parties, we set up a government of which I introduced some members to you. That government was set up during difficult times, because as we were being sworn in, firing could be heard in Kigali. It was on the 9th".

Speech of Jean Kambanda, 19 April 1996, Radio Broadcast.

3.6 Du 8 avril aux environs du 17 juillet 1994, Jean Kambanda, en tant que premier ministre, exerçait une autorité et un contrôle de jure sur les membres de son gouvernement. Selon la Constitution du 10 juin 1991, le pouvoir exécutif est exercé par le président de la République, assisté du gouvernement composé du premier ministre et des ministres. Les membres du gouvernement sont nommés par le président de la République sur proposition du premier ministre. Le premier ministre est chargé de diriger l'action du gouvernement. Le gouvernement détermine et contrôle la politique de la nation et dispose de l'administration et de la force armée. Les

attributions des ministres, la nature et la compétence des services placés sous leur autorité sont déterminées par le premier ministre. La démission ou la cessation des fonctions du premier ministre, pour quelque cause que ce soit, entraîne la démission du gouvernement.

- A.
- 1) Le pouvoir exécutif est exercé par le Président de la République assisté du Gouvernement composé du Premier Ministre, des Ministres ou secrétaires d'État (article 35 de la constitution du 10 juin 1991).
 - 2) Les membres du Gouvernement sont nommés par le Président de la République sur proposition du Premier Ministre (article 44, paragraphe 1er de la constitution du 10 juin 1991).
 - 3) Le Premier Ministre peut suppléer le Président de la République pour la présidence du conseil des Ministres en vertu d'une délégation expresse et pour un ordre du jour déterminé (article 51 de la constitution du 10 juin 1991, paragraphe 5).
 - 4) Le Premier ministre dirige l'action du Gouvernement (article 51, paragraphe 3 de la constitution du 10 juin 1991).
 - 5) Le Premier Ministre fixe les attributions des Ministres et secrétaires d'État et détermine la nature et la compétence des services placés sous leur autorité. Les Ministres et les secrétaires d'État reçoivent délégation du Premier ministre pour les affaires relevant de leur département. le Premier Ministre fixe l'étendue de cette délégation (article 51 de la constitution du 10 juin 1991, paragraphe 3).

*Constitution du Rwanda du 10 juin 1991, codes et lois du Rwanda
2ème édition, volume I - F. Reyntjens Jan Gorus - pages 25 et 26.*

3.7 Au cours de la même période, Jean Kambanda, en tant que premier ministre, exerçait également une autorité et un contrôle de jure et de facto sur les hauts fonctionnaires de l'administration et les officiers supérieurs de l'armée, y compris les préfets. Les préfets constituent les autorités publiques les plus haut placées au niveau des préfectures. Leurs fonctions leur font notamment obligation d'assurer la tranquillité, l'ordre public et la sécurité des personnes et des biens. Ils sont également tenus de mettre en oeuvre les programmes du Gouvernement, et d'informer le pouvoir central de la situation de la préfecture et de tout événement digne d'intérêt. En tant que premier ministre, Jean Kambanda était habilité à intervenir dans la

nomination, la supervision et la révocation des préfets. Il avait le pouvoir de donner des directives aux préfets, prérogative dont il s'est effectivement prévalu.

- A. Articles 50 et 51 de la constitution du Rwanda du 10 juin 1991.
- B. Directives pour ramener la sécurité dans le pays adressé à tous les préfets de préfectures par le Premier Ministre, Jean Kambanda, 27 avril 1994.

"Au nom du gouvernement du Rwanda, j'ai l'honneur de vous faire parvenir les mesures devant être exécutées par tous les échelons chargés de la sécurité de toute la population, pour que la sécurité et le calme, fortement perturbés un peu partout dans le pays, reviennent au plus vite.....

- C. Directives du Premier Ministre aux préfets pour l'organisation de l'auto-défense civile:

...
Signé: J. Kambanda, Premier Ministre, 25 mai 1994.

- D. "Aujourd'hui, le 17 avril 1994, **le Conseil des ministres s'est réuni** sous la présidence du Premier Ministre, Son excellence Jean Kambanda. A l'ordre du jour, les ministres devraient étudier la question concernant l'administration du pays. **Le conseil des ministres a trouvé qu'il est nécessaire de nommer des préfets** dans des préfectures qui n'en ont pas encore. Il s'agit là de Kigali, Byumba, Ruhengeri et Gisenyi. Après avoir entendu les idées et les propositions des représentants des parties politiques au sein du Gouvernement, le conseil des ministres a nommé les préfets de ces préfectures comme suit...

...
Le conseil des ministres a aussi pris la décision de limoger le préfet de Butare et celui de Kibungo.

...
Le conseil des ministres a demandé aux nouveaux préfets d'entrer dans leurs fonctions au plus tard mardi le 9 avril 1994".

Ce communiqué est lu par Eliezer Niyitegeka, le Ministre de l'Information et porte-parole du Gouvernement. (Radio Rwanda)".

- E. "I want therefore **to ask the Prefect** to solve that security problem because there is a gendarmerie group here. If it happens that the support from the Gendarmerie proves insufficient, you will inform us so that we can take the matter up with the Defense Minister for him to stop the wrongdoers from causing insecurity".

Jean Kambanda, speech in Kibuye, May 1994 - Radio diffusé

- F. "Vers le 10.06.94, j'ai tenté ma chance, je suis allé voir le Premier Ministre, Mr. **Kambanda** (qui est actuellement au Zaïre) pour lui proposer d'aller chercher des munitions en Europe afin de l'aider. Ceci était un mensonge mais c'était le seul moyen pour moi de quitter le pays puisque toutes les frontières étaient fermées. Celui-ci a accepté sans hésitation et sans me poser de questions au sujet de mes problèmes antérieurs. **Il m'a donc signé un ordre de mission** pour que je quitte le pays".

Witness statement BF 35/95

- G. "J'ai à plusieurs occasions tenté d'arrêter les massacres et j'ai tenté de convaincre plusieurs ministres d'intervenir mais mes efforts sont restés vains. J'ai tenté de discuter avec le Premier Ministre **KAMBANDA** mais après notre discussion, **j'ai été démis** de mes fonctions trois jours après".

Witness statement Dec.1653/K97

3.8 Jean Kambanda, en tant que premier ministre, a présidé des réunions du Conseil des ministres, auxquelles participaient entre autres, Pauline Nyiramasuhuko, Eliezer Niyitegeka et André Ntagerura, dont la première de son gouvernement s'est tenue à Kigali le 8 avril 1994. Entre ce jour et le 17 juillet, ou aux environs de cette date, de nombreuses réunions du Conseil des ministres, regroupant l'ensemble des ministres ou la plupart d'entre eux dont Pauline Nyiramasuhuko, Eliezer Niyitegeka, Edouard Karemera et André Ntagerura, se sont tenues. Lors de ces réunions les massacres commis à l'encontre de la population civile, ont été soulevés. En sa qualité de Premier Ministre, **Jean KAMBANDA**, a failli à son devoir d'assurer la sécurité de la population rwandaise.

- A. The Office of the Prosecutor is in possession of Jean Kambanda's diaries for the years 1994,1995, 1996, seized during his arrest in Nairobi in July 1997.
- B. (Communiqué délivré par le Gouvernement Rwandais, 17 avril 1994)
(Voir: 3.5: D)

3.9 Parmi les points inscrits à l'ordre du jour et les décisions prises au premier conseil du cabinet tenu le 8 avril 1994 figuraient l'élaboration du calendrier de travail du Gouvernement et la convocation immédiate à Kigali de tous les préfets, en vue d'une réunion conjointe des ministres et des préfets. Cette réunion de crise s'est tenue le 11 avril 1994, avec la participation de tous les ministres du Gouvernement et celle de la plupart

des préfets (exception faite de ceux de Ruhengeri, de Cyangugu et de Butare).Lors de cette réunion les massacres commis à l'encontre de la population civile, ont été soulevés. En sa qualité de Premier Ministre, **Jean KAMBANDA**, a failli à son devoir d'assurer la sécurité de la population rwandaise.

- A. "...The minister for defence had been asked to organize a meeting quickly and explain the current situation to the prefects and give them a message for the population. That message would be about how to preserve security. The minister for internal affairs and communal development, however, has not been available because he was on a mission when the war started. That is why the cabinet asked the Prime Minister whose task is to coordinate the government's actions to convene that meeting and give recommendations to be executed by the prefects. That is why the invitations were signed by the Prime Minister".

Jean Kambanda, message broadcasted, 11 April 1994 (RTL)

3.10 Jean Baptiste Habyalimana était le seul préfet d'origine Tutsi. Il s'était opposé aux massacres dans sa préfecture et avait réussi à y maintenir le calme. Le gouvernement du premier ministre **Jean Kambanda le ou vers le 19 avril 1994** a révoqué Jean Baptiste Habyalimana afin de promouvoir les massacres de la population civile tutsi et pour qu'ils s'étendent à la Préfecture de Butare.Jean Baptiste Habyalimana a subséquemment été arrêté et a par la suite disparu. La nomination du nouveau préfet de Butare par le Gouvernement de **Jean KAMBANDA** et en présence de ce dernier, le 19 avril 1994 a encouragé et permis le début des massacres de civils à Butare.

- A. "...We sent another message to the leaders of préfectures, asking them to forward that message to the leaders of *préfectures*, asking them to forward that message to the *bourgmestres*, the *conseillers*, and even to the *cellules' leaders*. We held a meeting on Monday the 11th with all the *Préfets* of Rwanda. Unfortunately, some of them did not come for that meeting, like your *préfet* and we did not know for which reason. Although we gave the message.

Jean Kambanda, Public speech, Butare 19 April 1994.

- B. "Then the Prefect (in Butare) was arrested and he disappeared. A new prefect, Sylvain NSABIMANA, former lecturer at Butare University-Faculty of Agronomy was appointed. Then the massacres began."

Witness statement 0298/K95

- C. 'L'ancien préfet Jean Baptiste Habyarimana que j'ai rencontré vers le 15 ou le 16 avril 1994, m'a affirmé qu'il s'efforçait de maîtriser la situation. Ce n'est qu'après son remplacement par Nsabimana Sylvain que les massacres ont débuté dans la commune urbaine de Butare...'

Témoign 1

- D. 'Aussitôt après l'investiture de **Sylvain NSABIMANA**, les massacres ont commencé par l'attaque de la famille de l'ancienne reine Rosalie par les éléments de la garde présidentielle venus de Kigali. Après un certain temps, certaines familles Tutsi qui fuyaient les massacres ont commencé à se replier vers la Préfecture. Des attestations sauf-conduits ont commencé à être délivrées à certains pour qu'ils puissent rejoindre leurs collines, n'étant pas considérés aux dires de l'administration comme des ennemis du pays.'

Cependant, la plupart de ceux qui ont reçu ces attestations ne dépassaient pas le Campus universitaire et n'ont jamais atteint leurs collines; ils étaient systématiquement arrêtés aux différentes barrières érigées sur la route et conduits par les miliciens dans des lieux où ils étaient massacrés...

Témoign "2" :..

- E. "La situation à Butare était calme jusqu'au 19 avril 1994... Le 19 avril 1994, le préfet a été limogé... Le nouveau préfet Sylvain NSABIMANA a été nommé par le Président par intérim SINDIKUBWABO... Le président SINDUKUBWABO est venu lui-même le présenter à Butare et il a fait un discours que j'ai entendu à la radio. Dans ce discours il invitait notamment la population à "travailler" avec acharnement.. Le lendemain 20 avril 1994, deux avions Hercules ont atterri dans l'après-midi. Je les ai vu descendre vers la place d'aviation. Je ne sais pas qui se trouvait dans ces avions car je n'étais pas à l'aérodrome, mais les massacres ont commencé cet après-midi. Je n'y ai pas assisté car j'étais caché chez moi, mais j'ai entendu les coups de feu et les grenades. Cela a duré trois jours. Je n'ai pas vu qui tirait. Je ne suis sorti que le cinquième jour après le début des massacres. A ce moment là un ancien conseiller de la ville de Butare m'a dit que les massacres avaient été perpétrés par ceux qui étaient venus par avion".

Witness statement 0297/K95

3.11 Entre le 8 avril et le 17 juillet 1994, Jean Kambanda s'est officiellement rendu dans plusieurs préfectures du pays telles que Butare, Kibuye et Gitarama, en vue de contrôler la mise en oeuvre des instructions, directives et orientations données par le Gouvernement en matière de défense civile et de sécurité ainsi que sur d'autres questions. Au cours de ses nombreux déplacements, **Jean KAMBANDA**, savait ou devait savoir, que des massacres contre la population civile tutsi étaient commis. En sa qualité

de Premier Ministre, **Jean KAMBANDA**, a failli à son devoir d'assurer la sécurité de la population rwandaise.

A. "Le 3 mai 1994, j'ai assisté à une réunion... des chefs de services pour discuter des problèmes relatifs à la sécurité publique tenue à la salle de réunion de la Préfecture à Kibuye. **Le Président de la réunion était le PM KAMBANDA Jean.** Les autres personnes sur le podium étaient:

- KAYISHEMA Clément, le Préfet de Kibuye
- KAREMERA Edouard, Ministre de l'Intérieur
- NDINDIBAHIZI, Ministre des Finances
- NIYITEGEKA Elizer, Ministre de l'Information
- MUREGO Donath, Secrétaire Général du MDR
- MUNYAMPUNDU Cyprien, membre du Parlement et Secrétaire de l'Assemblée Nationale.

Witness statement DC.1250

3.12 De plus, le 21 avril 1994 ou aux environs de cette date, **Jean Kambanda**, en sa qualité de premier ministre, a clairement donné son appui à la Radio télévision libre des Mille collines (RTLTM) sachant que c'était une station de radio dont les programmes incitaient à tuer les Tutsi et les Hutu modérés, ainsi qu'à porter gravement atteinte à leur intégrité physique et mentale et à les persécuter . À cette occasion, s'exprimant sur les ondes de cette radio, le premier ministre **Jean Kambanda** a encouragé la RTLTM à continuer à inciter aux massacres de la population civile Tutsi en disant spécifiquement que cette radio était une 'arme indispensable pour combattre l'ennemi."

A. "J'aimerais dire aux auditeurs de la RTLTM, qu'elle aussi est une arme à laquelle le pays a eu recours pour faire cette guerre. Les gens pensent que la guerre ne se fait qu'avec des balles, des fuils: mais en réalité, éduquer la population c'est aussi faire la guerre. Nous remercions alors cette radio d'avoir éduqué la population et de lui avoir dit toute la vérité, c'est une, d'ailleurs, des armes que le pays a utilisées pour se battre avec l'ennemi et il continue de l'utiliser. Même à l'étranger vous avez entendu que lorsqu'il y a une guerre, les informations sont aussi une des armes qu'on utilise pour affronter l'ennemi, nous apprécions alors comment cette radio a été utilisée pour éduquer la population et dire aux Rwandais la vérité de cette guerre (inaudible)."

Message, Jean Kambanda, du 21 avril 1994 - RTLTM transmission

- B. The RTLM radio did indeed air several speeches inciting to hatred and violence during massacres. It basically said: the country's enemy is the Tutsi and we have to exterminate them, until one day a Hutu child can ask what a Tutsi looked like. The journalist in question was named KANTANO. The former Prime Minister, KAMBANDA, would talk along the same lines on Radio Rwanda.

Witness statement 0769/K96

- C. "I also heard Jean KAMBANDA ask the people to go to the farms with hoes and guns and use the guns to fight the enemy if he came." On a radio broadcast.

Witness statement 0980/K96

- D. "... quand il accepte de tuer comme font les Inyenzi, lui-même est un Inyenzi. Nous nommons complices ceux qui collaborent avec les Inkotanyi."

NTAHONTUYE Léonidas, on RTLM 28; 09.06.1994;

- E. "Parmi le peuple il y a des complices qui ont collaboré avec les Inyenzi-Inkotanyi (...) Ils sont là et on les voit (...). Mais est-ce dans le peuple exclusivement. Dans l'armée nationale n'y a t-il pas de complices. (...) La question est embarrassante ... s'il y a des Hutu qui se sont sacrifiés aux Tutsi... ce sont les complices qui guident les Inyenzi."

BEMERIKI Valérie, on RTLM 14.06.1994,;

- F. "Les Inyenzi sont des cancrelats, les cancrelats (Inyenzi sont ce que je vois, un Inyenzi Hutu c'est un Hutu qui conspire contre les autres Hutu."

BEMERIKI Valérie RTLM 14.6.1994;

- G. "Merci beaucoup Monsieur le Bourgmestre et bon travail à vous..... Nous sommes le vendredi premier juillet malheureusement jour de fête nationale, nous ne pouvons pas fêter la fête de tous les Rwandais. Nous vous souhaitons donc à tous une (mot inaudible) par toutes les collines du Rwanda, une bonne fête nationale même s'il sera probablement une fête ou il faudra encore travailler au combat..... N'oubliez pas vous populations civiles, vous membres de la société civile, restez vigilants. N'oubliez pas que votre sécurité n'est pas seulement le rôle de l'armée, c'est aussi le vôtre; vous qui étiez à l'arrière, vous qui êtes l'espoir, veuillez éviter les infiltrations des Inyenzi-Inkotanyi. Votre travail est de signaler tout mouvement suspect et surtout tout mouvement d'infiltration possible."

Ruggiu: RTLM 1ère semaine de juillet 1994,

3.13 Suite aux nombreuses réunions du Conseil des ministres qui ont eu lieu entre le 8 avril et le 17 juillet 1994 à Kigali, Gitarama et Gisenyi, **Jean Kambanda** et des ministres de son gouvernement ont incité, aidé et encouragé des préfets, des bougmestres et des membres de la population à commettre des massacres et des assassinats de civils, en particulier de Tutsi et de Hutu modérés. En outre, entre le 24 avril et le 17 juillet 1994, **Jean Kambanda** et des ministres de son Gouvernement, se sont rendus dans plusieurs préfectures telles que Butare, Gitarama (Nyabikenke), Gisenyi, Kibuye et Cyangugu, pour inciter et encourager la population à commettre ces massacres, notamment en félicitant les personnes ayant commis ces tueries.

A. Directives pour ramener la sécurité dans le pays adressé à tous les préfets de préfectures par le Premier Ministre, Jean Kambanda, 27 avril 1994.

-L'ennemi qui a attaqué le Rwanda est connu: c'est le FPR-INKOTANYI.**la population doit continuer à être vigilante pour dénicher l'ennemi et ses complices** et les mettre à la disposition de l'administration, et si cela s'avère impossible, qu'elle fasse appel aux Forces Armées du pays.

Les autorités de la commune, du secteur, de la cellule, avec l'aide des Forces Armées là où c'est possible, **sont priées de décider et de faire connaître où dresser les barrières routières, les endroits où les patrouilles doivent se faire pour que l'ennemi ne trouve pas de brèche.** Sur les barrières et pendant les patrouilles la population doit éviter de commettre des actes de violence contre des innocents.

B. Directives du Premier Ministre aux préfets pour l'organisation de l'auto-défense civile:

-La force du peuple ne peut se matérialiser que s'il est organisé et entraîné à se défendre efficacement contre toute agression. **C'est pourquoi les autorités communales et préfectorales doivent tout faire pour que d'ici 15 jours les premières actions de mobilisation, d'organisation, et d'entraînement soient déjà terminées.**

-L'organisation tactique et stratégique de la résistance populaire doit être la plus **secrète** possible.

-Encadrement de la formation physique, morale et idéologique et du

maniement des armes.

-Armement et logistique (utilisation minutieuse des armes et des munitions.

-Le Bourgmestre de la commune est d'office membre et joue le rôle de superviseur. Il préside les réunions du comité communal de coordination de l'auto-défense civile ainsi que celles du Conseil Communal d'auto-défense civile.

Signé: J. Kambanda, Premier Ministre, 25 mai 1994.

- C. "You are Bourgmestres, I think you know that better than me, the cellules' leaders are the first authority to which the residents appeal. So to deny them the reward they are entitled to by the law is feigning to ignore their duty. **That is why the government decided, even if it does not have sufficient means for the time being, that the cellules' leaders reward should be counted among the debts that the government should pay soon. Then, the cellules leaders will dedicate themselves to their work,** feeling that the government is behind them, that they have got support. That is a decision taken by the government after having considered that they have a great role to play in restoring calm and security in the country. That message we gave to the Préfets is the same as the one I am addressing to you. We started to meet with some Bourgmestres in some Préfectures. We started yesterday in Gitarama. Today we have come to Butare. The program will be extended to other prefectures, and we will be asking Bourgmestres to do their possible in order to: First, ensure the resident's security. Secondly, protect the country's sovereignty. That means that they have to prevent the residents from carrying out troubles but they have to remember that we are fighting against RPF. **They should remember that it should not be good if any commune was infiltrated by the ennemy, by RPF. We are confident in the residents, we have the confidence that they will help you with that, because they have the ability and the will, they do not accept that we should be brought to the yoke of 59".**

Discours de KAMBANDA Jean à Butare le 19-4-1994

- D. "Les gens se sont mobilisés, je profite de l'occasion Excellence Monsieur le Préfet pour **féliciter la Préfecture de Kigali et ses habitants. Ce sont eux qui ont servi d'exemple pour ce qui est de tenir face à l'ennemi.** Ils ont aidé les forces armées d'une façon exemplaire et font front à l'ennemi. **Ceci saute aux yeux et d'ailleurs ça a servi d'exemple à d'autres Préfectures.** Même partout ailleurs, le courage des habitants de la ville de Kigali fera l'objet de messages que nous enverrons pour que **les habitants des autres Préfectures procèdent de la même façon et ains l'ennemi n'aura pas de brèche.** Le FPR n'a qu'à continuer la guerre s'il veut, nous avons la population, un Gouvernement, les forces armées et les armes aussi.

Discours de Jean Kambanda, RTL, 19 mai 1994

- E. En ce qui concerne Pauline, je dois dire que le l'ai vue en uniforme de camouflage portant une arme à feu. Elle se tenait devant sa maison avec l'ancien **Premier Ministre Jean Kambanda qui portait également le même type d'uniforme et avait une arme à feu.** Il y avait plusieurs éléments de la garde présidentielle qui étaient là pour les protéger. **J'ai entendu Pauline dire qu'il n'en avait pas fini avec les réfugiés de la préfecture.** La dernière fois que j'ai vu Pauline, c'était à la fin du mois de juin 1994 au moment où elle fuyait avec sa famille et elle portait un uniforme de camouflage. Kambanda et sa famille étaient avec Pauline au moment de leur départ.

Témoignage 1322K96:

- F. During the fighting in the hills there were about one thousand people, most women, children and elderly people, among whom was my father, hiding in a cave on a hillside in Bisesero. It was a safe place that was not recognized by the Interahamwe. On the 23rd of June, in the morning, I saw from an opposite hill, that a boy, whose father was an Interahamwe member, spotted the refugees in the cave. I could hear him shout to some Interahamwe men that he found Inyenzi in the cave. About 9h00 pm that day, I spoke to some people who had hidden in the cave. We told them not to hide in the cave anymore because the place was discovered by Interahamwe. Nevertheless, most people wanted to stay in the cave, because they felt safe there and they had no possibility to hide somewhere else. **The next morning, I saw a lot of Interahamwe and soldiers arriving by cars and buses.** It was early in the morning and I found myself at about the same place as the day before. I estimate the number of people that arrived at some hundreds.

Among them I recognized the following people:

- RUZINDANA a businessman from Mugonero
- NDIMBATI, the Burgomaster of Gisovu
- SIKUBWABO, the Burgomaster of Gishyta
- KAYISHEMA, the Prefect of Kibuye at that time
- KAMBANDA, the Prime Minister at that time,** I know KAMBANDA because I stayed often in Kigali and I even met him sometimes at my father-in-law's house.

I saw the Interahamwe and the soldiers starting to shoot in the cave, but I saw nobody coming out I saw one soldier, I think it was a Lieutenant, who was always with KAMBANDA launching the attack by telling the soldiers to start shooting. When nobody came out of the cave, I say the Interahamwe and the soldiers gather firewood and setting it on fire in the entrance of the cave. I saw again, nobody come out. After that, I saw the Interahamwe, not the soldiers close the entrance of the cave with grass and soil so that nobody could get out and everybody would die from suffocation I saw them use shovels and hoes. After having closed the

cave I saw them go away. At 6h00 pm when it was almost dark and I felt safe I went to the cave with about sixty other men and opened the cave with our hands, hoes and baskets, we found one man alive and the rest was dead. We left the cave like that. The only survivor we found is still living in Bisesero.

Témoign 0715K96

- G. "Ntagerura (Minister of Transport and Communications) was passing by in the Prefecture as a survivor. He attended a meeting in end April... the President Sindikubwabo was also at the meeting.. People were congratulated for what they already had done. They were told not to forget the women and children".

Witness statement 838/K96

- H. "During my stay in the area (Bisesero) I personally saw the **Minister for Information (Eliezer Niyitegeka) once. He came together with attackers** from Gisovu commune. They waited for groups from other areas, and they attacked us at the same time. I did not see that the Minister did any shooting or killing himself but I personally heard him say, at the time he looked at the dead bodies, that "we now have enough fertilizer for the soil".

Witness statement 327/K95

- I. "Egalement dans la même période où ces autorités se rendaient dans les Préfectures afin de rendre hommage et **de féliciter ceux qui avaient contribué au génocide, le KAMBANDA Jean a félicité la population de Butare** et ce discours est passé sur les ondes de la radio Rwanda".

Witness statement Dec.1095/K96

- J. "Le 03 mai 1994 a eu lieu dans la grande salle de la Préfecture une réunion dirigée par le **Premier Ministre KAMBANDA Jean**... Le Préfet a lu son rapport sur la situation de sécurité dans sa préfecture... **Il demandait des munitions au Premier Ministre pour combattre les Inkontanyi qui selon lui, étaient armés et se trouvaient sur le mont Karongi**... Le Premier Ministre a demandé si c'était vraiment des Inkontanyi. En fait, il voulait savoir si ces personnes étaient réellement armées... Le Premier Ministre a promis de chercher une solution.

Pendant la réunion ci-dessus visée, le docteur Léonard HITIMANA qui y assistait a demandé de l'aide pour les enfants survivants se trouvant à l'hôpital de Kibuye. Aussitôt après son intervention, **le Premier Ministre, KAMBANDA, le Ministre de l'Information NIYITEGEKA Elizer, le Préfet KAYISHEMA et un certain MUREGO Donat se sont concertés**. C'est MUREGO qui a pris la parole en promettant de trouver une solution urgente. Le même jour, les enfants de l'hôpital ont été massacrés après la réunion".

Witness statement Dec.1689/K97

- K. " La troisième réunion... s'est tenue dans une des salles au CFC de Murambi où le Gouvernement Intérimaire s'était retiré. A cette réunion, en plus du Préfet de Gitarama (UWIZEYE Fidèle), des Bourgmestres, le Premier Ministre (Jean KAMBANDA) était dans la salle avec certains membres du Gouvernement, des représentants des partis politiques y compris les partis d'opposition ainsi que les chefs des confessions religieuses... Le Préfet a brossé la situation dans les préfectures qui se dégradait certes mais qui n'était pas encore désespérée. Les bourgmestres menacés dans leurs communes ainsi que celui (Celui de Ruobgwe) qui avait été molesté par un Ministre (de la jeunesse) et des miliciens dans sa commune ont complété les informations fournies par le Préfet.

En guise de réponse, le **Premier Ministre** a lu un message qu'il avait au préalable préparé. C'était un message politique qui ne cadrait pas du tout avec les questions soulevées... **D'autres membres du gouvernement sont intervenus parmi lesquels je me rappelle de MUGENZI et KAREMERA. Leurs discours n'allaient pas dans le sens de pacifier ou d'arrêter les tueries....** La réunion s'est achevée dans la confusion totale.

Witness statement Dec.0668/K96

3.14 Jean Kambanda et des ministres notamment Pauline Nyiaramasuhuko ont participé à un grand meeting à Butare le 19 avril 1994 au cours duquel le président du Gouvernement intérimaire, Théodore Sidikubwabo, a prononcé un discours incendiaire incitant la population à commencer les tueries. Jean Kambanda, en prenant lui-même la parole à ce rassemblement, a démontré qu'il partageait les propos incendiaires du Président.

- A. "The Prime Minister, **Mr. Jean Kambanda** was today at Butare where he chaired the nomination ceremony of the new *Préfet* of that *préfecture*, Mr. Sylvain Nsabimana and met with the *bourgmestres*, *sous-préfets* and the members of the security council of the *préfecture*. The ceremony was enhanced by the presence of the President of the Republic, His Excellence, Doctor Théodore Sindikubwabo. Several members of the government also attended the ceremony. On that occasion, the President of the Republic spoke to the *bourgmestres* of Butare and reminded them that we are at war and that we must behave consequently. **So, messages from the President of the Republic or from the Prime Minister or from any member of the cabinet, must not be taken as idle words. The administrative authorities at all levels must grasp those messages and apply them.** The President of the Republic assured the

Bourgmestres that the current government will not be a government giving orders from the office, a government that rules by radio *communiqués* but rather a government that is in touch with them and with the whole population. Talking to the new *Préfet* of Butare, the President of the Republic who knows very well that region because he is from that *préfecture* warned him against a certain myth that exists in Butare and rumors entertained there, which often creates a quite irresponsible attitude of the population.

.... In his speech for the occasion, the Prime Minister, Mr. Jean Kambanda... gave them explanations on the events that followed the assassination of the President Habyarimana, particularly the formation of the crisis committee, the formation of the government and its objectives, the emergency measures taken by that government and the different messages sent, particularly to the soldiers, to the leaders of political parties, to the expatriates, to the *Préfets* of *préfectures* and to the ministers in charge of security and social affairs. The Prime Minister precised that his government is a saviour government that got the country out of the disorder into which the enemy wanted to put it. The Prime Minister praised the determination of the population to win the war and asked them to continue to support the government and the Rwandan Armed Forces.

Broadcasted, Cyprien Musabimera - Radio Rwanda, -19 April 1994.

- B. "Sindikubwabo est venu à Butare le 19 avril, avec deux bus de miliciens, du moins c'est ce qu'on ma dit. J'ai entendu son discours à la radio.... Il disait que nous devons "travailler" comme tout le monde. C'était un discours très dur.... Pour moi Sindikubwabo et Kambanda étaient des gens du sud les hauts-parleurs du sud..."

Witness statement BF 23-017

- C. "The interim president (SINDIKUBWABO) launched the start of the massacres (in Butare) by using terms like "Ntibiindemba Sinbizi, Mubadukize, etc...", which meant "rid me of these indifferent, irresponsible people, of these 'that does not concern me' types". KANYABASHI responded by saying that "we will support you in this plan". The massacres began in NGOMA (Butare) on 20 April 1994.

Witness statement 858K 96

- D. "On 19 April 1994, the interim President SINDIKUBWABO accompanied by some of his ministers, assembled the burgomasters and eventually some of the sector conseillers at Palais du MRND in Butare. At this time, he dismissed Prefect HABYARIMANA and appointed a new prefect, whose first name was Sylvain (NSABIMANA). Sylvain was introduced during the meeting. Then SINDIKUBWABO gave a speech, which was broadcast on the Radio Rwanda news at 7:00pm., and which I personally heard. **He was asking the people of**

Butare to cooperate with the new Prefect and to get rid of the who did not fell concerned... For a Hutu who had always lived in Butare, the message was very clear...They had to choose between following the President's policy by taking part in the massacres, or join the opposition, with all the consequences that would bring. After the speech and during the same broadcast burgomaster KANYABASHI spoke in reply to the president. He first congratulated him on being appointed interim President, and then in the name of the people of Butare, he said that they were ready to cooperate. The following day...I heard gunfire from all around".

Witness statement 0725/K96

- E. "I heard on 18th April 1994 the speech of SINDIKUBWABO Theodor, the former president, in Butare calling the people of Butare not to sleep and to go to work as the people of other prefectures. **At the same time I heard the speech of the former Prime Minister (Jean KAMBANDA) during the genocide in 1994, which I can not remember the name of, saying that people should go to work in the field with guns and hoes. If Inkotanyi comes, kill them and continue to work in the field"**.

Witness statement 0975/K96

- F. "I think that the following people are responsible for the mass killings at Butare during the genocide.

-Théodore SINDIKUWABO and Jean KAMBANDA. After their speech in Butare people started to kill Tutsi...

Witness statement 0673/K96

3.15 Le 3 mai 1994, à Kibuye, Jean Kambanda a assisté à une réunion de chefs de services administratifs consacrée à l'examen de questions de sécurité. Parmi les autres participants à cette réunion figuraient Clément Kayishema, Préfet de Kibuye; Edouard Karemera, Vice-président du MRND (subséquentement nommé Ministre de l'intérieur); Emmanuel Ndindabahizi, Ministre des finances, Eliezer Niyitegeka, Ministre de l'information, et Donat Murengo, Secrétaire exécutif du MDR. À cette occasion, un participant demanda directement au premier ministre comment assurer la protection des enfants rescapés des massacres qui étaient à l'hôpital. Jean Kambanda n'a pas répondu, et aucun autre ministres de son cabinet n'a proposé de moyens adéquats et nécessaires pour assurer la sécurité des rescapés. En sa qualité de Premier Ministre, **Jean KAMBANDA**, a failli à son devoir d'assurer la sécurité de la population

rwandaise. Cette même journée, après cette réunion, les enfants furent tués.

A. C'était une réunion publique tenue dans le bureau du Préfet de Kibuye. Plusieurs autorités étaient présentes à cette réunion, notamment:

- Le Premier Ministre, **KAMBANDA Jean**
 - L'ancien Ministre de l'Information, **NIYTEGEKA Elizer**
 - L'ancien Ministre des Finances, **NDINDABAHIZI Emmanuel**
 - Le Vice-Président du MRND, **KAREMERA Edouard**
 - Le Secrétaire Général du MDR, **MUREGO Donat**
- C'était la délégation officielle venue de Kigali.

Le Premier Ministre a prononcé un discours dans lequel il a expliqué ce qui se passait dans le pays. Il a invité la population à résister contre l'ennemi, parce le FPR se trouvait partout dans le pays. Il a parlé du Gouvernement en place, un gouvernement fort et uni. Il a dit que les gens devaient choisir entre être Rwandais ou appuyer le FPR. Il a affirmé qu'il y avait des listes des gens qui appuyaient le FPR et que ces gens devaient être considérés comme des membres du FPR. Il a dit que le gouvernement ne tolérerait aucune personne appuyant le FPR ou complice du FPR. Tout le discours a été radiodiffusé sur radido Rwanda sans aucune censure.

A cette réunion, **HITIMANA** a demandé à **NYYTEGEKA** et **MUREGO** pourquoi le MDR n'avait rien fait pour arrêter les tueries en maîtrisant les jeunes gens de leur parti. Au lieu de lui donner une réponse claire, ils l'ont harcelé et lui ont dit qu'il ne devait pas appuyer l'ennemi. **HITIMANA** a aussi demandé à **KAYISHEMA** et **KAMDANDA** de l'aide pour les enfants qui avaient survécu aux massacres du Home St-Jean et du stade de Kibuye. La réponse a été que le gouvernement avait des difficultés à trouver suffisamment de nourriture pour les militaires et que lui (**HITIMANA**) devait savoir comment s'occuper de ces enfants. J'ai compris ce qu'il voulait dire par ces mots. Je pense qu'il voulait dire que ces enfants devaient être tués. Le lendemain, l'hôpital où se trouvaient les enfants a été attaqué et toutes les personnes qui y étaient, le personnel tout comme les enfants, ont été tués. Donc je suppose que toutes les personnes présentes à la réunion avaient compris ce que **KAMBANDA** et **KAYISHEMA** avaient voulu dire et que les gens qui avaient perpétré l'attaque avaient reçu des instructions. Je ne me rappelle plus si c'était **KAMBANDA** ou **KAYISHEMA** qui a donné cette réponse. Les bourgmestres de Gishyita et de Gisovu ont également demandé des armes pour régler les problèmes de Besesero dans leurs communes. Le Premier Ministre a répondu en disant que le Préfet devait lui faire un rapport pour lui dire si c'était le FPR ou seulement les Tutsi qui s'étaient réfugiés dans la région de Bisesero. A mon avis, il a donné cette réponse ambiguë parce que la question des Bourgmestres était on ne peut plus claire. Ils ont clairement dit qu'ils allaient tuer tous ces gens mais qu'ils n'avaient pas assez de moyens. Je crois que le Premier Ministre a donné cette réponse pour camoufler le vrai problème".

Witness statement Dec.0656/K96

B. Le 3 mai 1994, j'ai assisté à une réunion à laquelle je fus convoqué par invitation écrite, signée par le Préfet KAYISHEMA. C'était une réunion de chefs de services pour discuter des problèmes relatifs à la sécurité publique et qui fut tenue à la salle de réunion de la Préfecture de Kibuye. Ceux qui contrôlaient la réunion se trouvaient sur le podium. Le président de la réunion **était le Premier Ministre KAMBANDA Jean**. Les autres personnes sur le podium étaient:

KAYISHEMA, Clément, le Préfet de Kibuye;

KAREMERA, Édouard, Ministre de l'Intérieur et du Développement Communale;

NDINDABAHIZI, Emmanuel, Ministre des Finances;

NIYITEGEKA, Eliezer, Ministre de l'Information;

MUREGO, Donath, Secrétaire Général du MDR;

MUNYAMPUNDU, Cyprien, un membre du Parlement et secrétaire de l'Assemblée Nationale.

Il y avait entre 50 et 100 autres personnes présentes, soit les chefs de services. Je connaissais tous les participants sur le podium, soit personnellement ou par le fait qu'ils étaient tous des hommes publics. Cette réunion était enregistrée et diffusée à la radio le 9 mai 1994.

La réunion a débuté avec une présentation du Préfet KAYISHEMA, suivie de discours donnés par un ou plusieurs participants sur le podium. La réunion a débuté vers 11 heures du matin pour se terminer vers 14 ou 15 heures de l'après-midi. Après les discours, il y avait l'opportunité de poser des questions. J'ai saisi le moment **pour m'adresser au Premier Ministre KAMBANDA concernant ma crainte pour la sécurité des enfants à l'hôpital**. Cette crainte provenait du fait que les Interahamwes avaient tenté de s'introduire dans l'hôpital depuis leur arrivée. Ils ne semblaient pas être au courant de la politique de pacification exprimée par le Président et je craignais que leur intention soit de tuer les enfants. Je voulais savoir ce que le gouvernement allait faire pour protéger les enfants contre les Interahamwes. En conséquence, je lui ai demandé d'expliquer les mesures de protection qui allaient être prises. **Le Président de la réunion, soit le Premier Ministre, ne m'a pas répondu**, préférant céder la parole à NIYITEGEKA, Eliezer et à MUREGO, Donath. Ces deux derniers m'ont attaqué verbalement, me traitant de traître et disant que ces enfants faisaient partie de l'ennemi et qu'il ne fallait pas les aider. **Personne sur le podium n'est venu à la défense des enfants**. Il n'y avait aucune réaction parmi ceux qui étaient sur le podium. J'étais bouleversé par ce genre de réponse et la réaction sur le podium parce que j'avais posé cette question en croyant profondément que le gouvernement voulait suivre une politique de pacification. **La réponse et surtout le ton de la réponse me laissait croire que ce n'était pas du tout le cas et qu'en réalité, les responsables soit ceux qui étaient sur le podium avaient l'intention de continuer la politique de génocide contre les Tutsis**.

Je me suis empressé de retourner à l'hôpital. À mon retour, vers 16 de l'après-midi, j'ai constaté que les enfants n'étaient plus à l'hôpital. Les infirmières responsables m'ont informé que les Interahamwes étaient venus armés de machettes et de massues, et qu'ils sont partis avec les enfants vers le lac Kivu. **Les infirmières étaient très bouleversées car elles savaient que les enfants seraient massacrés**

Témoign 1094K96

- C. "There was a meeting in the prefectural building in the morning. **The Minister of Information NIYITEGEKA, the Prime Minister KAMBANDA**, the Prefect KAYISHEMA and local authorities. I knew there was going to be meeting like all the others because it was announced on the radio that the Prime Minister was to pay a visit to Kibuye. The acting hospital director, Leonard HITIMANA... was invited to the meeting.

Shortly after 15h00 CYRIAC's group, made up of about 20-30 power members from Rutsiro and Kibuye, came to the hospital... They were armed with machetes thick clubs. **They searched the hospital wards and when they found the children, they took them out and led them towards an enclosure, where they killed them"**.

Witness statement Dec.1339/K96

3.16 Entre le 8 avril et le 17 juillet 1994, à divers endroits du territoire rwandais, Jean Kambanda a, lors de réunions et dans les médias, directement et publiquement incité la population à commettre contre les Tutsi et les Hutu modérés des actes de violence, en l'occurrence des meurtres et des atteintes graves à l'intégrité physique ou mentale des membres de ces groupes. Par exemple, le Premier Ministre **Jean KAMBANDA** a déclaré sur les ondes de Radio Rwanda que "la population devait rechercher l'ennemi et que l'ennemi était le tutsi ou le hutu qui ne partageait pas notre opinion"[c'est à dire de son Gouvernement]. À la suite de certaines de ces réunions, des massacres de la population civile ont été commis.

Voir citations aux paragraphes 3.14 et 3.15

- A. "Rwandaises, Rwandais, levez-vous comme un seul homme pour empêcher l'ennemi de prendre notre pays par la force. Agissez de concert avec les forces armées pour protéger votre sécurité. Tranquillisez-vous, n'ayez pas peur parce qu'il n'y a pas de doute que les Inzirabwoba vaincront les Inkotanyi. Les moments sont difficiles mais si tous les Rwandais nous agissons de concert avec nos forces armées nous devrions gagner la guerre.

Rwandaïses, Rwandaïses, le FPR a utilisé toutes les astuces pour prendre le pouvoir de force, mais pour nous tous elles ont été découvertes. Nous n'accepterons pas d'être soumis par les armes. Nos militaires se sont bien comportés, la population s'est mobilisée, que ce soit à Kigali et partout ailleurs dans le pays. Le but étant partout de vaincre une fois pour toutes les Inkotanyi...

Mobilisez-vous en même temps pour que nous les combattions et pour les vaincre. Nous y parviendrons si nous agissons ensemble. Le peuple, les forces armées du pays, le Gouvernement, tous ensemble: l'ennemi est unique, combattons-le ensemble et nous le vaincrons quoi qu'il arrive. Courage et mettez-y toutes vos énergies".

Extrait du discours de Jean Kambanda du 13 avril 1994 - radio diffusé)

- B. P.M." To the population, we ask them to unite their efforts with those of the Army to ensure their own security. We tell our Army not to yield to RPF, blackmailing that pretends that our Army is allegedly disintegrated because we know that the Army is still joining with the government and that, in consequence, the population must make common cause with the Army in their combat against the attacker".

Extrait entrevue KAMBANDA Jean, RTL 14-4-94

- C. "...You are *Bourgmestres*, I think you know that better than me, the *cellules'* leaders are the first authority to which the residents appeal. So, to deny them the reward they are entitled to by the law is feigning to ignore their duty. That is why the government decided, even if it does not have sufficient means for the time being, that the *cellules'* leaders will dedicate themselves to their work, feeling that the government is behind them, that they have got support. That is a decision taken by the government after having considered that they have a great role to play in restoring calm and security in the country. That message we gave to the *Préfets* is the same as the one I am addressing to you. We started to meet with some *Bourgmestres* in some *préfectures*. We started yesterday by Gitarama. Today we have come to Butare. The program will be extended to other *préfectures*, and we will be asking *Bourgmestres* to do their possible in order to: First, ensure the residents' security. Secondly, protect the country's sovereignty. That means that they have to prevent the residents from carrying out troubles but they have to remember that we are fighting against RPF. They should remember that the country's sovereignty comes from each *commune's* sovereignty. They should remember that it should not be good if any *commune* was infiltrated by the enemy, by RFP. We are confident in the residents, we have the confidence that they will help you with that, because they have the ability and the will, they do not accept that we should be brought back to the yoke of 59.

...You cannot walk for more than 500 meters in Kigali town without meeting a roadblock of residents who are ensuring their safety, who are protecting the

sovereignty of their country and protecting their property which is in Kigali town and for which they worked hard. Whoever believes that he can take Kigali is wrong unless, if he first takes all those residents, and that remains to be proved. (Jean Kambanda, Speech delivered 19 April 1994, radio diffusé)

D. 'La veille de la visite de Mr. KAMBANDA Jean, alors Premier Ministre du Gouvernement Intérimaire, une invitation à participer à une rencontre qu'il devait présider le 14 avril 1994 a été affichée dans le hall de la Faculté de Médecine et au Laboratoire Universitaire. Tout comme mes autres confrères, j'y avais été convié en tant qu'enseignant a l'université. Ladite rencontre comme annoncée par la note a débuté à 9 heures le 14 avril 1994 dans le Grand Auditoire de la Faculté de Médecine.

En plus des cadres de l'Université de Butare, la rencontre fut élargie aux autres cadres administratifs de la Préfecture et même à certains commerçants de la ville de Butare.

Compte tenu du fait que la rencontre remonte à 1994, je ne me crois pas en mesure de me rappeler tous les détails. Cependant, je pense que le Recteur de l'Université avait ouvert les débats en présentant Mr. Jean KAMBANDA à l'assistance.

Aussitôt après l'intervention du Recteur, le Premier Ministre a pris la parole pour donner à l'assistance l'objet de la rencontre, à savoir l'organisation de la défense civile à Butare. Il a poursuivi son intervention en mettant l'accent sur les points qui selon lui devraient faire l'objet de discussions. Il s'est exprimé en langue nationale rwandaise. Les points qu'il a soulevés et dont je me rappelle sont les suivants: - Son aptitude à fournir des armes à feu à la population civile,

- Disponibiliser des jeunes qui vont constituer le support de la défense civile,
- Organiser ces jeunes qui devraient répondre à certains critères à défénir,
- Mieux organiser les patrouilles civiles.

Le Premier Ministre, régulièrement revenait sur son slogan favori en kinyarwanda qui, pour moi pouvait être traduit comme ceci: "Chaque patriote doit garder sa houe et avoir en même temps à portée de main un fusil pour se défendre contre l'ennemi, qui qu'il soit, où qu'il soit et à n'importe quelle circonstance".

Témoign 3:

E. "J'ai entendu sur la radio l'ancien premier ministre Jean KAMBANDA, qui disait que ``les paysans doivent aller cultiver avec le fusil sur le dos et dans l'autre main une houe``. Je ne me souviens pas si c'était Radio Rwanda ou RTLM..."

Witness statement Dec. 0706/K96

F. "During the war the politicians used to pass their messages that the Tutsis are responsible for the war, because they wanted to restore the monarchy and the

Tutsis are the enemy of Rwanda and especially the Hutus. For example KAMBANDA, a member of MDR (power).... I can recollect that KAMBANDA used to tell in Radio Rwanda that every rwandese must have a gun in order to hunt the enemy".

Witness statement Dec.0959/K96

- G. 'En effet la radio RTLM a fait passer plusieurs discours incitant à la haine et à la violence pendant les massacres. Elle disait en substance:l'ennemi du pays est le tutsi et qu'il faut l'exterminer jusqu'à ce que l'enfant hutu puisse demander un jour, à quoi ressemblait un tutsi. Le journaliste en question s'appelait KANTANO". L'ex-Premier Ministre KAMBANDA aussi allait dans le même sens sur les antennes de la radio Rwanda.

Témoign 4

- H. "In May of 1994 I listened to RTLM broadcast the speech delivered by the prime Minister of the transitional government of Rwanda. In his speech, the Prime Minister stressed the need for stopping people from running and urged them to take up arms and fight the enemy when they appeared. He drew the attention that people should know tilll when they could flee".

Witness statement 0334/95K

- I. I remember a speech from KAMBANDA, the former Prime Minister of Rwanda. He stated on Radio Rwanda that everyone should look for the enemy, the enemy is not far from you, the enemy is Tutsi and the Hutu who doesn't share our opinion. This statement was given by him shortly after the attack on the church (at Nyange).

Witness statement 0574/K96

3.17 Entre le 8 avril et le 31 mai 1994 ou vers cette période, Jean Kambanda a ordonné l'érection de barrages routiers sachant que ces barrages étaient utilisés pour identifier les tutsi et des hutu modérés, pour les séparer des membres des autres groupes ethniques et les éliminer. Jean Kambanda a été vu à proximité d'un barrage routier situé devant la maison de Pauline Nyiramasuhuko, Ministre de la femme et des affaires familiales, à Butare en avril/mai 1994. A la connaissance de **Jean KAMBANDA**, Pauline Nyiramasuhuko, ministre au sein du Gouvernement de **Jean KAMBANDA** a activement participé au génocide à Butare. La présence de **Jean KAMBANDA** au barrage devant la résidence de Pauline Nyiramasuhuko a démontré son support aux actes commis par cette

dernière. De nouveau, en sa qualité de Premier Ministre, **Jean KAMBANDA**, a failli à son devoir d'assurer la sécurité de la population rwandaise.

A. "L'ordre d'ériger ces barrières émanait d'un communiqué du Premier Ministre Kambanda sur les antennes de la Radio Rwanda, j'ai entendu moi-même cette annonce.

...En face de l'hôtel une barrière était contrôlée par des militaires qui faisaient partie de la Garde Présidentielle mais que plus tard ces militaires ont été remplacés par des militaires de l'E.S.O. Sur la route qui va vers Kabutare, j'ai vu également un barrière contrôlée par des militaires. J'ai vu une barrière sur la route passant près de la Préfecture, elle était sous le contrôle des civils que je ne connaissais pas et cette barrière a été érigée également à partir du 07 avril. J'ai vu de mes propres yeux une barrière à côté du restaurant Chic Choc. Elle était dirigée par des civils. Également une autre se trouvant près du marché à un endroit appelé Rwabayanga, était placée sous le contrôle d'autres civils... Aucun Tutsi ne pouvait passer ces barrières. Des militaires avaient leurs propres barrières et il en était de même pour les civils constituées essentiellement de Hutus. J'ai constaté qu'au niveau de ces barrières, les militaires et les civils contrôlaient les cartes d'identité des personnes qui voulaient passer et les Tutsis étaient arrêtés au niveau de ces barrières, auparavant, c'était les militaires qui tuaient à même des barrières et après ces militaires appelaient les civils qui étaient tout près et leur donnaient ces personnes qu'ils avaient arrêtées à tuer, mais qu'environ onze jours plus tard, j'ai pu remarquer qu'ils évitaient de tuer au niveau des barrières pour cacher ces tueries aux expatriés, ainsi ils avaient regroupé les Tutsis arrêtés et un véhicule les amenait à Kabutare, endroit où ils ont été tués. J'ai vu de mes propres yeux des militaires tuer une à une les personnes amenées dans cette forêt. Lorsque le Président SINDIKUBWABO a été placé à la tête du pays, l'identification des personnes a été accentuée, ce qui permettait de distinguer les Hutus des Tutsis recherchés.

Witness statement no. 0674K96

B. "I can recollect that KAMBANDA used to tell in the Radio Rwanda that every Rwandes must have a gun in order to hunt the enemey. There was also the announcement by these politicians that the people should be very strong at the roadblocks where the military and the civilian persons were given the guns. This mean they should stop the people who are not carrying the identity card of Hutu and kill them. These sorts of messages were passed through the Radio Rwanda very often in its day to day program".

Witness statement 0959/K96

C. **"Je considère Shalom comme le chef des Interahamwe du barrage routier installé devant la maison de sa mère.** Je dis cela parce que lorsqu'il était dans la maison de sa mère on l'appelait pour qu'il vienne inspecter les véhicules qui transportaient des gens et que c'était lui qui leur donnait l'autorisation de partir ou l'ordre de descendre. En ce qui concerne Pauline, je dois dire que je l'ai vue en uniforme de camouflage portant une arme à feu. **Elle se tenait devant sa maison avec l'ancien premier ministre Jean Kambanda qui portait également le même type d'uniforme et avait une arme à feu.** Il y avait plusieurs éléments de la garde présidentielle qui étaient là pour les protéger. J'ai entendu Pauline dire qu'il n'en avait pas fini avec les réfugiés de la préfecture".

Witness statement 1322/K96

D. Directives pour ramener la sécurité dans le pays adressé à tous les préfets de préfectures par le Premier Ministre, Jean Kambanda, 27 avril 1994.

"Au nom du gouvernement du Rwanda, j'ai l'honneur de vous faire parvenir les mesures devant être exécutées par tous les échelons chargés de la sécurité de toute la population, pour que la sécurité et le calme, fortement perturbés un peu partout dans le pays, reviennent au plus vite:

Les autorités de la commune, du secteur, de la cellule, avec l'aide des Forces Armées là où c'est possible, sont priées de décider et de faire connaître où dresser les barrières routières, les endroits où les patrouilles doivent se faire pour que l'ennemi ne trouve pas de brèche. Sur les barrières et pendant les patrouilles la population doit éviter de commettre des actes de violence contre des innocents.

3.18 Entre le 8 avril et le 17 juillet 1994, dans les préfectures de Butare et de Gitarama, Jean Kambanda a distribué des armes et des munitions à des membres de partis politiques, de milices et de la population sachant que ces armes seraient utilisés dans la perpétration de massacres de civils, majoritairement des membres de la population tutsi.

A. The Office of the Prosecutor is in possession of audio-visual recording showing distribution of arms:

- (Ref: **ICTR video tracking No. 1699 K/97 - video no.82 - Cry Justice, 1995 (CNN)**
- ICTR video tracking No. B0004/K97, video no.86 - Ingoma Y'Abatabazi**

**ICTR video tracking No. B0008/K97, video no. 90 -
Rwanda:Après la mort du Président J. Habyarimana, Orinfor)**

- B. 'Pendant la guerre, KAMBANDA est revenu deux autres fois à Mubumbano en juin 1994, non loin de la grande route pour distribuer des lances, des arcs et des flèches aux déplacés hutu en provenance de Kibungo, Gitarama et d'autres localités. Je n'ai aucune idée sur la quantité des armes traditionnelles distribuées, mais les déplacés étaient très nombreux. Il était accompagné de son petit frère du nom de Viateur et de son escorte militaire.
- Vianney, pendant ce temps, dirigeait des attaques contre les tutsi dans la colline de Gahanga, cellule Rwikumba, secteur Mubumbano.
- En fin mai, un de ses messages passait à la radio après chaque journal parlé, il disait que chaque citoyen devrait recevoir un fusil pour se protéger contre l'ennemi. Il est venu à la même période distribuer des armes à feu à Mubumbano.

Témoign 5

- C. '..je connais Jean KAMBANDA comme étant le premier ministre par intérim durant la guerre de 1994. Ma fonction de l'époque était journaliste pour la radio Rwanda. Je demeurais à Gitarama et le gouvernement provisoire s'y était établi non loin de Gitarama. Comme journaliste, j'ai eu à couvrir certains événements dont ceux que l'on voit sur le vidéo que vous m'avez montré. Il s'agit de rassemblements convoqués par le gouvernement à Nyakabanda pour assermenter un nouveau bourgmestre, je sais qu'il était médecin mais je ne me rappelle pas de son nom. Je me suis donc rendu sur les lieux pour 10 hres; j'ai vu arriver Jean KAMBANDA en voiture, il était escorté par des militaires, il arrivait de Gisenyi. Sur les lieux il y avait une foule de spectateurs composée de résidents et aussi des déplacés de la guerre. Un bon nombre de jeunes étaient alignés avec des batons comme pour faire comme des armes. Ces jeunes avaient reçu une formation militaire, Jean KAMBANDA s'est donc déplacé vers le mont Ndiza pour aller assister à une démonstration faite par ces jeunes pour montrer leurs connaissances militaires, ça s'est fait d'une façon officielle. Nous sommes revenus à la tribune où Jean KAMBANDA a fait un discours. Je me rappelle qu'il disait que même la population civile pouvait être armée pour se défendre contre l'ennemi, car lui-même avait un pistolet à la ceinture; il sorti son pistolet et le montra à tout le monde en le tenant dans sa main, le bras en l'air. Suite à ça, il y avait à côté de lui des fusils qu'il distribua lui-même. Je pense qu'il aurait donné plus ou moins 20 fusils ainsi que des munitions, il dit qu'il y aurait d'autres armes plus tard. Donc à cet endroit il y a eu: la démonstration des connaissances militaires des jeunes, l'assermentation du bourgmestre et la distribution des armes et son discours. Vers 15:30 hres Jean KAMBANDA s'est déplacé à Nyabikenke. C'est une commune pas très loin de là. Sur les lieux ,il fit aussi un discours, il assermenta un bourgmestre, celui-ci je me rappelle qu'il était enseignant et célibataire, mais encore une fois je ne me souviens pas de son nom. Je me rappelle par contre que lors du discours de Jean KAMBANDA ce dernier a de nouveau sorti son pistolet et il a tiré un coup en l'air pour montrer à la population

civile que même lui comme civil pouvait être armé. Il disait à la population que le FPR n'avait pas beaucoup de militaires et que ce sont les fusils qui font peur et que n'importe qui peut les utiliser...

J'ai assisté, vers le 12 avril, à Gitarama, comme journaliste à une réunion des chefs de service et des bourgmestres. C'était à l'époque où le gouvernement intérimaire s'installa dans la région. À cette réunion que Jean KAMBANDA présidait, on insistait pour que les bourgmestres soient vigilants dans le but de chasser l'ennemi. Il disait que celui qui se réfugie dans la brousse n'est pas une personne à protéger. Il dit aussi: "Voici le gouvernement est maintenant ici à Gitarama, le pays est guerre". Après les chefs de service sont sortis et seulement les bourgmestres sont restés et Jean KAMBANDA s'est fait dire par un bourgmestre dans la salle que "on ne peut pas vaincre l'ennemi lorsqu'on travaille avec lui" le président soutenait l'auditeur dans ses propos.

Témoignage 6

- D. "Merci Monsieur le Premier Ministre, une autre question que la population se pose actuellement est que le gouvernement intérimaire que vous dirigez avait accepté de lui chercher les armes pour qu'elle puisse lutter contre l'ennemi, et elle a la ferme volonté de lutter contre l'ennemi, où en est-on avec ses armes?"

"Ce problème de chercher les armes, les fusils, nous a été difficile, non pas parce que le gouvernement ne s'y est pas intéressé, mais parce que, comme vous le savez, l'Organisation des Nations Unies a pris la décision de nous imposer l'embargo en armement. Vous savez bien que nous n'avons pas accepté cette décision et que nous avons écrit au Secrétaire Général des Nations Unies, lui disant que cette décision porte préjudice aux intérêts du Rwanda et que cette décision devrait être prise contre les deux parties belligérantes (inaudible), alors que l'autre partie continue de recevoir des armes de l'Uganda, nous souhaitons que cette décision ait été prise contre l'Uganda aussi, mais, même si elle n'a pas été prise contre ce pays, le gouvernement a continué à tout faire pour trouver les armes, qu'ils ont tout le nécessaire pour affronter l'ennemi, on est en train aussi de trouver petit à petit les armes pour la population, nous avons jugé bon de donner aux militaires les armes déjà trouvées, mais nous prévoyons qu'au moins deux cent personnes de la population civile par préfecture vont bientôt recevoir les armes pour qu'elles puissent affronter l'ennemi avec les armes....

Speaker: Jean Kambanda, Entrevue par Gaspard Gahiri, RTL 21 avril 1994.

3.19 Entre le 8 avril et le 17 juillet 1994, dans plusieurs préfectures telles que Butare, Kibuye, Kigali, Gitarama et Gisenyi, de nombreux ministres, préfets, bourgmestres, fonctionnaires de l'Etat et militaires ont ordonné de commettre, et incité et aidé à commettre, y compris par leur participation effective, des actes visant délibérément à massacrer et à exterminer les Tutsi

et les Hutu modérés. **Jean KAMBANDA**, savait ou devait savoir que ses subordonnés avaient commis ou s'apprêtaient à commettre des crimes et a omis de les prévenir ou d'en punir les auteurs.

Voir les citations aux paragraphes 3.6 et 3.7

A. Aussitôt après l'investiture de **Sylvain NSABIMANA**, les massacres ont commencé par l'attaque de la famille de l'ancienne reine Rosalie par les éléments de la garde présidentielle venus de Kigali. Après un certain temps, certaines familles Tutsi qui fuyaient les massacres ont commencé à se replier vers la Préfecture. Des attestations sauf-conduits ont commencé à être délivrées à certains pour qu'ils puissent rejoindre leurs collines, n'étant pas considérés aux dires de l'administration comme des ennemis du pays.

Cependant, la plupart de ceux qui ont reçu ces attestations ne dépassaient pas le Campus universitaire et n'ont jamais atteint leurs collines; ils étaient systématiquement arrêtés aux différentes barrières érigées sur la route et conduits par les miliciens dans des lieux où ils étaient massacrés...

...Un jour où je me suis rendu à la Préfecture et alors que les massacres battaient leur plein, j'ai vu personnellement le **préfet NSABIMANA Sylvain** en compagnie d'un milicien notoire surnommé KAZUNGU à cause de son teint rougeâtre. Avant qu'il ne passe au service du préfet **Sylvain**, KAZUNGU dont la réputation de cruauté était notoire, était parmi les ténors d'une barrière qui se trouvait au niveau de l'université, juste à l'entrée de la Pharmacie traditionnelle avant de monter vers la piste des secteurs Cyarwa et Tumba. KAZUNGU qui était pratiquement le garde du corps de **NSABIMANA Sylvain** pendant les derniers jours de son règne, était armé et on voyait à sa tenue que c'était quelqu'un qui appartenait à un corps paramilitaire.

Témoign 2

B. "J'ai vu Pauline NYIRAMASUHUKO et son fils Shalom à Cyarwa où je vivais à l'époque. Je peux me souvenir que c'était à la mi-mai. J'ai vu qu'ils portaient des vêtements militaires.... Durant cette période là, j'ai vu Pauline faire un discours. Elle utilisait un haut parleur et incitait les civils - principalement Hutu - à tuer les Tutsi. Le jour même où Pauline a fait son discours, la population Hutu de Cyarwa a commencé à faire sortir les Tutsi de leurs maisons.... Plus tard dans ce même jour, j'ai vu depuis ma maison que les civils Hutus contraignaient avec violence les Tutsi à se rendre de leurs maisons à un petit pont situé à Cyarwa... Je n'ai pas vu les tueries moi-même, parce que je n'ai pas osé regarder. Mais j'ai entendu les cris et les hurlements des gens... Environ dix minutes après les cris et les hurlements, qui provenaient de la direction du pont, je suis sorti de ma maison pour voir ce qui s'était passé exactement... J'ai vu que toutes ces

personnes étaient mortes et qu'elles gisaient sur le sol près du pont. Comme je regardais les cadavres, j'ai vu que ces personnes avaient été tuées avec des machettes, de petites houes et des gourdins. Les tueurs étaient toujours présents et j'ai vu qu'ils avaient ces armes à la main. J'ai vu qu'il y avait du sang sur ces armes... Alors que je regardais les cadavres, J'ai vu Pauline et Shalom. Ils étaient adossés à une voiture."

Witness statement 1377/K96

- C. I heard that Jean-Baptiste HABYARIMANA, Prefect of Butare was dismissed on 18 April 1994. The next day, on 19 April 1994, President SINDIKUBWABO accompanied by members of the Government came to Butare. He was received at the MRND's palace and it is where he pronounced his incendiary speech. I heard this speech on Radio Rwanda. He was saying that, instead of staying indifferent, the population of Butare had to show more patriotism... Between 19 and 20 April 1994, houses of Tutsi in the surroundings of the town were burning. On 20 April 1994, the new Prefect Sylvain held a meeting of all Burgomasters of Butare at MRND's palace. On 21 April 1994 at 15h00, the massacres officially started. I say officially because they killed systematically from house to house... On 26 or 27 April 1994, Joseph Kanyabashi and the Prefect Sylvain held a meeting of the two sectors of Ngoma and Matyazo on the football ground of Ngoma in front of Electrogaz. I was inside the church and I could hear their speeches. Each one in his speech asked the population to stop killing and to organize themselves to defend their neighborhoods. The massacres continued.

Witness statement Dec.0628/K96

- D. About early May 1994, Kanyabashi convened a meeting at Ngoma parish. Among the attendants were: the Prefect, Sylvain, the Bourgmestre, Kanyabashi, and the Commandant de place. I did not know his name. The Bourgmestre Kanyabashi announced that the killings have been stopped and that the people in hiding had henceforth nothing to fear. He added that whoever dared to kill again would face harsh punishment. The Prefect then took the floor and confirmed what the Bourgmestre had just said. He told the public: 'Keep on working as I am telling you and follow what you have been told'. He actually meant: 'keep on killing as I have just told you and respect the instructions as the President of the Republic told you'. Not everybody understood the meaning of those words. The people who were in hiding came out and were killed that very night, including those who had sought refuge in the parish.

Witness statement Dec.0629/K96

- E. Le 3 mai 1994, j'ai assisté à une réunion à laquelle je fus convoqué par invitation écrite, signée par le Préfet KAYISHEMA. C'était une réunion de chefs de services pour discuter des problèmes relatifs à la sécurité publique et qui fut tenue à la salle de réunion de la Préfecture à Kibuye. Ceux qui contrôlaient la réunion se trouvaient sur le podium. Le président de la réunion était le Premier Ministre

KAMBANDA Jean. Les autres personnes sur le podium étaient:

- KAYISHEMA Clément, le Préfet de Kibuye
- KAREMERA Edouard, Ministre de l'Intérieur et du Développement Communal
- NDINDABAHIZI Emmanuel, Ministre des Finances
- NIYITEGEKA Eliezer, Ministre de l'Information
- MUREGO Donath, Secrétaire Général du MDR
- MUNYAMPUNDU Cyprien, un membre du Parlement et secrétaire de l'Assemblée Nationale.

Il y avait entre 50 et 100 autres personnes présentes. La réunion a débuté avec une présentation du Préfet KAYISHEMA. Après les discours, il y avait l'opportunité de poser des questions. J'ai saisi le moment pour m'adresser au Premier Ministre KAMBANDA, concernant ma crainte pour la sécurité des enfants à l'hôpital. Cette crainte provenant du fait que les Interahamwe avaient tenté de s'introduire dans l'hôpital depuis leur arrivée. Ils ne semblaient pas être au courant de la politique de pacification exprimée par le Président et je craignais que leur intention soit de tuer les enfants. Je voulais savoir ce que le gouvernement allait faire pour protéger ces enfants contre les Interahamwe. En conséquence, je lui ai demandé d'expliquer les mesures de protection qui allaient être prises. Le Président de la réunion, soit le Premier Ministre, ne m'a pas répondu, préférant céder la parole à NIYITEGEKA Eliezer et à MUREGO Donath. Ces deux derniers m'ont attaqué verbalement, me traitant de traître et me disant que ces enfants faisaient partie de l'ennemi et qu'il ne fallait pas les aider. Personne sur le podium n'est venu à la défense des enfants. Il n'y avait aucune réaction parmi ceux qui étaient sur le podium. J'étais bouleversé par ce genre de réponse et la réaction sur le podium, parce que j'avais posé cette question en croyant profondément que le gouvernement voulait suivre une politique de pacification. La réponse et surtout le ton de la réponse, me laissait croire que ce n'était pas du tout le cas et qu'en réalité, les responsables soit ceux qui étaient sur le podium avaient l'intention de continuer la politique de génocide contre les Tutsis.

Je me suis empressé de retourner à l'hôpital. A mon retour, vers 16 heures de l'après-midi, j'ai constaté que les enfants n'étaient plus à l'hôpital. Les infirmières responsables m'ont informé que les Interahamwes étaient venus, armés de machettes et de massues, et qu'ils sont partis avec les enfants vers le Lac Kivu. Les infirmières étaient très bouleversées car elles savaient que les enfants seraient massacrés.

Witness statement 1054/K96

- F. "Ntagerura (Ministre des transports & des communications) est venu à Cyangugu pendant les massacres au mois de mai pour participer à un meeting dirigé par le Président de la République Sindikubwabo, Théodore qui félicitait les gens d'avoir tué les Tutsi".

Witness statement 0780/K96

3.20 Entre avril et juillet 1994, des centaines de milliers de personnes, pour la plupart des Tutsi et des Hutu modérés, ont été tuées et massacrées à travers tout le Rwanda.

- A. See: Final Report of the Independent Commission of Experts established in accordance with Security Council Resolution 935 (1994), Annex UN DocS/1994/1405, 9 December 1994.